

# Réserver une salle municipale

la salle polyvalente est située rue Saint Michel à proximité de la mairie



©MAIRIE DE FONTENAY



*©MAIRIE DE FONTENAY*

La capacité d'accueil de la salle est de 130 personnes assises ou 185 debout (service inclus)

La salle polyvalente est mise à disposition pour les vins d'honneurs et repas du midi, de 8h à 20h30 (weekend et jours fériés).

Elle doit être rendue propre au plus tard à 20h30, cuisine, appareils (Réfrigérateur, Fours ) nettoyés.

# Préparer ma démarche

---

## Quand effectuer la démarche

La réservation doit être demandée au minimum 2 semaines avant la date de l'événement.

## Tarifs et paiement

Le paiement est à faire à la réservation, afin de valider définitivement celle-ci.

## Pièces justificatives à fournir

les particuliers :

- pièce d'identité avec photo
- justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, gaz, téléphone, eau etc.)

les associations :

- copie des statuts
- récépissé de dépôt de l'association
- liste des membres du bureau

# Annulation

---

L'annulation doit être demandée le plus tôt possible avant le jour de l'événement, par le demandeur :

- en se présentant à la mairie de la commune muni d'une pièce d'identité
- par courrier avec copie d'une pièce d'identité